



Le recyclage des textiles : la bonne résolution de l'année !

Chaque début d'année apporte son lot de bonnes résolutions. En 2014 adoptons un geste utile et ne jetons plus nos vêtements, linge et chaussures à la poubelle : neufs ou usés, tous les TLC (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) se recyclent.

Comment faire ? : il suffit de les déposer dans un Point d'Apport Volontaire (conteneurs, locaux d'associations, bornes en déchetterie ou en magasin). C'est facile : il y a **30 000** PAV, tous répertoriés sur le site et l'application mobile « **J'ai la fibre du tri** » (www.lafibredutri.fr).

Une fois collectés, les TLC sont **réutilisés** ou **recyclés** : la partie des TLC en bon état est donnée ou revendue et les articles non réutilisables sont eux recyclés, notamment pour le développement de produits innovants.

Une étude sur le tri des vêtements, du linge et des chaussures

Eco TLC, l'éco-organisme du textile, du linge et de la chaussure a mandaté l'IFM (l'Institut Français de la Mode) pour réaliser une étude des habitudes des français, dans leur connaissance de ce nouveau geste et leur consommation d'articles de seconde main. Principaux enseignements :

- Des progrès restent à faire : **plus de 60%** des Français n'apportent jamais leurs vêtements usés à un PAV, **près de 10%** jettent leurs vêtements en bon état à la poubelle et **plus de 40%** les TLC usés.

- **Tous concernés** : les habitudes de recyclage sont ancrées dans toutes les classes sociales, hommes et femmes confondus. Mais la population **jeune (15-24 ans)** reste moins encline au recyclage que les **55-64 ans**.

- **20%** des Français trient leur TLC au fur et à mesure, alors que **70%** des Français le font au moins une fois par an quand ils ont besoin de place (**66%**) et/ou au changement de saison (**43%**).

A propos de l'étude :

L'étude a été réalisée via :

- un sondage digital auprès d'un panel de 1000 individus représentatif de la population française réalisé par GFK

- une série d'enquêtes qualitatives auprès de responsables d'enseignes de seconde main et associations revendeuses réalisées par l'IFM (Institut Français de la Mode).

Téléchargez l'étude complète ([lien téléchargement](#))

Quelques chiffres

- ▶ En 2012, sur les 9,6 Kg de TLC mis sur le marché par habitant, 2,4 Kg ont été collectés, ce qui représente en tout **150 000 tonnes**, **25 %** des volumes mis en marché et une progression cumulée de **43%** sur ces 6 dernières années.
- ▶ **64 %** de ces TLC ont été réutilisés en l'état, **30 %** recyclés et seulement **6 %** n'ont pas encore de valorisation.
- ▶ Objectifs pour 2019 : doubler la collecte et passer à **300 000 tonnes** pour cela, il est nécessaire de développer des solutions de recyclage

Eco TLC

Lauriane Tiard
Responsable Communication
Tél : 01 40 15 05 35
l.tiard@ecotlc.fr

Information et relations presse

Aplus Communication – Frédéric Halbrey
Tél : 01 48 78 21 20 – 06 62 14 81 86
aplustcomm@wanadoo.fr

Janvier 2014